

# DÉLIBÉRATIONS

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Réf. : CV/D93

Séance du 22 octobre 2009 - Convocation du 16 octobre 2009

Compte rendu affiché le 30 octobre 2009

Président de séance : M. Jean-Claude OLLIVIER

Secrétaire de séance : Delphine ROGER

**Présents** : M. OLLIVIER, Mme GLATARD, M. CHATUT, M. RODRIGUEZ, Mme LEBAHAR, Mme SORREL-DUNAND, M. BOUREZG, M. CHRETIN, Mme RIVE-OLLIVIER, M. AUROY, Mme BROSSARD, Mme GOYON, M. VALETTE, M. CLARET, Mme CHIGNARD, M. RACHAS, M. BUFFARD, Mlle COIN, Mlle ROGER, M. MACHURAT, Mme BARHOD, M. MARTIN-RABAUD, Mme ORIOL, Mme CORSET, M. MANIKAS.

**Absents représentés** : M. GOJON par M. RODRIGUEZ, Mlle FERNANDES par Mlle COIN, M. DESBOIS par M. MARTIN-RABAUD.

**Excusée** : Mme MARMONIER.

Nombre de conseillers	
En exercice	29
Présents	25
Votants	28
Exprimés	28

### **Objet : Subvention exceptionnelle : Ecole Bony**

La décision de l'inspection d'Académie de fermer une classe à l'Ecole Benoit Bony lors de la rentrée scolaire 2009/2010 est rappelée.

Afin de prendre en compte cette information et de soutenir le groupe scolaire, il est proposé de verser une subvention complémentaire de **600 €** à la Coopérative de l'Ecole Benoit Bony afin de participer à l'achat de matériel pédagogique spécifique pour les classes multi-niveaux.

Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser le versement de cette subvention.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- OUI l'exposé de Madame l'Adjointe déléguée, et après avoir délibéré,
- VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
- VU le Budget Communal,
- **AUTORISE le versement d'une subvention exceptionnelle de 600 € à la Coopérative de l'Ecole Benoit Bony,**
- **DIT que les crédits sont prévus au Budget Communal, article 6574,**
- **AUTORISE Monsieur le Maire à procéder à toutes les opérations relatives à l'application de la présente décision.**

Après en avoir délibéré les mêmes jour, mois et an que ci-dessus.

**Pour extrait conforme,  
Neuville, le 22 octobre 2009  
Le Maire,  
Jean-Claude OLLIVIER.**

Acte rendu exécutoire après

- Dépôt en Préfecture le 27/10/2009
- Publication ou affichage le 27/10/2009
- Fait à Neuville-Sur-Saône, le 27 octobre 2009  
Jean-Claude OLLIVIER, Maire.